

# FAITS SAILLANTS

## Étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des employés de l'administration québécoise durant la décennie 2010

L'Étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des salariés de l'administration québécoise durant la décennie 2010 présente des données sur la rémunération dans la fonction publique québécoise et les réseaux publics de l'éducation, et de la santé et des services sociaux. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la valorisation des produits liés au mandat de comparaison de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), et fait suite aux documents portant sur l'évolution du pouvoir d'achat des employés de l'administration québécoise durant les décennies 1980, 1990 et 2000.

L'étude porte sur le coût global de la rémunération et de ses composantes. Les résultats sont présentés selon la catégorie d'emplois, le statut d'emploi et la tranche d'âge. L'utilisation de l'indice des prix à la consommation (IPC) permet de refléter la rémunération en termes réels. Un portrait de la rémunération pour l'ensemble des salariés québécois est également présenté, afin qu'il puisse être mis en relation avec ce qui est observé dans l'administration québécoise.

Une analyse de la croissance de la rémunération au cours des quatre dernières décennies termine l'étude.

### Croissance de la rémunération des employés de l'administration québécoise durant la décennie 2010

#### L'évolution de la rémunération de l'ensemble des employés entre 2009-2010 et 2019-2020

Le salaire moyen des employés travaillant dans la fonction publique québécoise et les réseaux publics de l'éducation, et de la santé et des services sociaux (appelés ci-après l'administration québécoise) a augmenté de près de 22 % entre les années 2009-2010 et 2019-2020 ; il est passé, en dollars courants, de 50 713 \$ à 61 835 \$ (voir le tableau 1).

Cette augmentation constitue une croissance nominale, c'est-à-dire qui ne tient pas compte du coût de la vie. Afin d'évaluer son influence sur le pouvoir d'achat, il est nécessaire d'évaluer la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC), et de ramener le salaire en dollars constants de 2019-2020.

Au cours de la décennie 2010, l'IPC a augmenté de 15,9 % ; il en a résulté une croissance réelle du salaire de 5,2 %. Ainsi, le salaire a progressé de 3 037 \$ en dollars constants de 2019-2020. En ajoutant au salaire la rémunération supplémentaire et les primes, la croissance réelle a été de 8,7 % pour la période, soit une différence de 5 380 \$.

Le coût global moyen de la rémunération, qui inclut le salaire, la rémunération supplémentaire, les primes et les avantages sociaux, s'est établi à 80 792 \$ en 2019-2020 ; une augmentation de 10,1 % en termes réels.

Tableau 1

## Coût global de la rémunération et de ses composantes, en dollars courants et en dollars constants<sup>1</sup>, administration québécoise<sup>2</sup>, 2009-2010 et 2019-2020

Années et croissance	Unité	Salaire		Salaire plus rémunération supplémentaire et primes		Avantages sociaux		Coût global de la rémunération	
		Courants	Constants <sup>1</sup>	Courants	Constants <sup>1</sup>	Courants	Constants <sup>1</sup>	Courants	Constants <sup>1</sup>
2009-2010	\$	50 713	58 798	53 570	62 111	9 724	11 275	63 295	73 386
2019-2020	\$	61 835	61 835	67 491	67 491	13 302	13 302	80 792	80 792
Croissance	%	21,9	5,2	26,0	8,7	36,8	18,0	27,6	10,1

1. Obtenu en tenant compte de l'inflation. L'IPC est calculé à partir des moyennes mensuelles du mois de juillet au mois de juin (2019-2020 = 100). Ce choix a été déterminé par la période de référence des données sur la rémunération dans l'administration québécoise. La croissance de l'IPC entre 2009-2010 et 2019-2020 a été de 15,9 %.

2. Inclut la fonction publique québécoise et les réseaux publics de l'éducation, et de la santé et des services sociaux.

Source : Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

## Éléments couverts et méthodologie

### Sources des données

Deux sources de données ont été utilisées pour réaliser cette étude. La première est la base de données fournie par le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec, dont on a tiré les résultats concernant les employés de l'administration québécoise. Ces employés sont ceux qui relèvent de la fonction publique québécoise et des réseaux publics de l'éducation (centres de services scolaires, commissions scolaires anglophones et cégeps), et de la santé et des services sociaux, conformément à la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans le secteur public et parapublic (L.R.Q, chapitre R-8.2). Ainsi, les travailleurs d'organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial, tels que les sociétés d'État, sont exclus de l'administration québécoise.

La deuxième source est la publication *Estimations du revenu du travail* (ERT) de Statistique Canada, dont on a tiré les résultats de l'ensemble des salariés québécois. Ces estimations sont réalisées à partir des dossiers administratifs supplémentaires T-4 et des données de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail*. Les résultats regroupent l'ensemble des travailleurs québécois, à l'exception de ceux qui sont indépendants, tels que les professionnels, les propriétaires d'entreprises individuelles, les agriculteurs et les militaires. Aussi, les revenus des employés québécois travaillant temporairement à l'étranger sont inclus dans les estimations, sauf les employés des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

### Périodes de référence

L'administration québécoise couvre la période qui débute en 2009-2010 et se termine en 2019-2020 selon des intervalles allant du 1<sup>er</sup> juillet d'une année donnée au 30 juin de l'année suivante. En ce qui concerne l'ensemble des employés québécois, la période analysée s'échelonne de janvier 2009 à décembre 2019. De plus, l'évolution de la rémunération est examinée sur quatre décennies. Dans l'administration québécoise, certaines catégories d'emplois ont dû être regroupées afin de permettre la comparaison.

Suite à la page 3

## Éléments de rémunération

**Salaire :** Obtenu en divisant la masse salariale par l'effectif à temps complet. La variation de l'effectif et sa répartition selon la tranche d'âge influencent l'évolution du salaire pour la période étudiée.

**Rémunération supplémentaire et primes :** Débours pour les heures supplémentaires, les primes et les allocations, la majoration du traitement, le remboursement de congés de maladie et les montants forfaitaires.

**Avantages sociaux :** Débours pour les régimes de retraite, les assurances et les régimes étatiques.

**Coût global de la rémunération :** Somme des composantes « salaire », « rémunération supplémentaire et primes » et « avantages sociaux ». Cet élément de rémunération diffère du concept de rémunération globale par heure travaillée utilisé par l'ISQ dans son rapport *Rémunération des employés – État et évolution comparés* et dans d'autres publications. En effet, la rémunération par heure travaillée est obtenue en divisant la rémunération annuelle, soit la somme des rémunérations directe (salaire, remboursement des congés de maladie) et indirecte (régime de retraite et assurances collectives) par les heures de présence au travail. Celles-ci sont déterminées en déduisant les heures chômées et payées du nombre d'heures annuelles rémunérées. En fait, le coût global de la rémunération utilisé dans la présente étude est similaire à la rémunération annuelle définie par l'ISQ.

**Salaires et traitements :** Représentent la rémunération courante, les honoraires des directeurs ainsi que les bonis, les commissions, les gratifications, le revenu en nature, les allocations imposables, les paiements rétroactifs au titre du salaire et les options d'achat d'actions.

**Cotisations sociales à la charge des employeurs :** Comprennent les paiements des employeurs pour le bien-être des employés, les pensions, l'indemnisation des accidents du travail et le fonds d'assurance-emploi.

**Rémunération totale :** Somme des composantes « salaires et traitements » et « cotisations sociales à la charge des employeurs ».

Bien que le coût global et la rémunération totale ne soient pas des concepts identiques, leur proximité permet une mise en relation des mouvements de rémunération pour la période analysée.

## Croissance nominale et réelle (dollars courants et dollars constants)

La rémunération moyenne versée par les employeurs est exprimée en dollars courants. Le taux d'augmentation calculé en dollars courants constitue la croissance nominale. L'utilisation de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le Québec permet de calculer la rémunération réellement obtenue par les employés. La valeur réelle de rémunération en dollars constants s'obtient au moyen de l'équation suivante : (rémunération nominale d'une année étudiée/IPC de l'année étudiée) x IPC de l'année de référence. Pour les données portant sur l'ensemble des employés québécois, l'année de base de calcul de la croissance de l'IPC est 2019 (2019 = 100). Pour les données concernant l'administration québécoise, l'IPC a été calculé à partir de moyennes mensuelles, soient celles de juillet 2019 à juin 2020 (2019-2020 = 100). Si le taux de croissance réelle est positif, les employés québécois auront donc connu un gain de pouvoir d'achat. À l'opposé, si le taux réel est négatif, les employés québécois auront alors subi une perte de pouvoir d'achat.

## L'évolution de la rémunération réelle par catégories d'emplois entre 2009-2010 et 2019-2020

La croissance réelle du salaire moyen a été positive pour l'ensemble des employés de l'administration québécoise. Elle l'a aussi été pour chacune des 11 catégories d'emplois, dont 5 montrent des taux supérieurs à celui de l'ensemble (voir le tableau 2). Ce sont les agents de la paix et les enseignants qui affichent les pourcentages les plus élevés (respectivement 9,0 % et 7,0 %).

À l'opposé, les employés de bureau et les infirmières bachelières<sup>1</sup> ont connu la croissance du salaire la plus faible entre 2009-2010 et 2019-2020, soit environ un demi pour cent.

Comme pour le salaire moyen, la croissance réelle du coût global moyen a été positive pour chaque catégorie d'emplois. Dans ce cas, ce sont les infirmières et les infirmières auxiliaires qui montrent la croissance réelle du coût global le plus élevé, respectivement 14,3 % et 19,6 %.

Par contre, les techniciens et les employés de bureau présentent le taux le plus faible (5,4 % pour chacune des catégories).

Tableau 2

### Salaire et coût global de la rémunération réels moyens, par catégories d'emplois, administration québécoise<sup>1</sup>, 2009-2010 et 2019-2020

Catégorie d'emplois	Salaire annuel moyen			Coût global de la rémunération		
	2009-2010	2019-2020	Croissance	2009-2010	2019-2020	Croissance
	\$ constants <sup>2</sup>		%	\$ constants <sup>2</sup>		%
Cadres <sup>3</sup>	97 926	103 286	5,5	123 130	133 804	8,7
Professionnels	74 188	77 028	3,8	90 556	96 932	7,0
Enseignants	67 931	72 695	7,0	80 887	88 973	10,0
Infirmières bachelières	77 698	78 050	0,5	99 494	108 942	9,5
Infirmières	65 022	68 525	5,4	86 479	98 860	14,3
Infirmières auxiliaires	42 342	45 164	6,7	55 566	66 476	19,6
Techniciens	54 369	55 181	1,5	68 202	71 885	5,4
Employés de bureau <sup>4</sup>	41 359	41 528	0,4	51 780	54 559	5,4
Employés d'entretien et de service	39 954	41 389	3,6	51 014	56 094	10,0
Ouvriers	45 211	46 077	1,9	60 184	64 950	7,9
Agents de la paix	57 561	62 719	9,0	84 014	89 582	6,6
Ensemble des employés <sup>5</sup>	58 798	61 835	5,2	73 386	80 792	10,1

1. Inclut la fonction publique québécoise et les réseaux publics de l'éducation, et de la santé et des services sociaux.

2. Obtenu en tenant compte de l'inflation. L'IPC est calculé à partir des moyennes mensuelles du mois de juillet au mois de juin (2019-2020 = 100). Ce choix a été déterminé par la période de référence des données sur la rémunération dans l'administration québécoise.

3. Cette catégorie inclut également les directeurs d'écoles. La haute direction, les sous-ministres et les hors-cadres sont exclus.

4. Cette catégorie inclut également les assistants-techniciens.

5. L'ensemble tient compte de certaines catégories d'emplois non présentées. En 2019-2020, leur proportion était de 1,4 %.

Source : Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1. L'analyse porte sur trois catégories d'infirmières : les infirmières, les infirmières bachelières et les infirmières auxiliaires.

## Croissance de la rémunération pour l'ensemble des salariés québécois durant la décennie 2010

Les salaires et traitements moyens de l'ensemble des salariés québécois<sup>2</sup> sont passés de 42 897 \$ à 55 013 \$ au cours de la décennie 2010, soit une augmentation de 28,2 % (voir le tableau 3).

La hausse de l'IPC s'est établie à 16,1 % pour la période 2009-2019<sup>3</sup>. Il en a résulté une croissance réelle des salaires et traitements de 10,4 %. En dollars constants de 2019, les Québécois ont gagné en moyenne 5 194 \$ de plus qu'au début de la période.

Si on ajoute les cotisations sociales payées par les employeurs aux salaires et traitements, la rémunération totale moyenne s'est établie à 50 128 \$ en 2009. Elle a atteint 65 461 \$ dix ans plus tard pour une croissance nominale de près de 31 %.

La croissance de la rémunération totale plus forte que celle de l'IPC s'est traduite par une hausse du pouvoir d'achat des employés québécois à la fin de la période. En effet, en termes réels, leur rémunération totale s'est accrue de 12,4 % au cours de la décennie 2010.

**Tableau 3**

**Rémunération totale moyenne et ses composantes, en dollars courants et en dollars constants<sup>1</sup>, ensemble du Québec<sup>2</sup>, 2009 et 2019**

Année et croissance	Unité	Salaires et traitements		Cotisations sociales de l'employeur		Rémunération totale	
		Courants	Constants <sup>1</sup>	Courants	Constants <sup>1</sup>	Courants	Constants <sup>1</sup>
2009	\$	42 897	49 819	7 231	8 398	50 128	58 217
2019	\$	55 013	55 013	10 447	10 447	65 461	65 461
Croissance	%	28,2	10,4	44,5	24,4	30,6	12,4

1. Obtenu en tenant compte de l'inflation. L'IPC correspond à la moyenne annuelle (2019 = 100). La croissance de l'IPC entre 2009 et 2019 a été de 16,1 %.
2. Ensemble des travailleurs québécois de 15 ans et plus, sauf ceux qui sont indépendants, tels que les professionnels, les propriétaires d'entreprises individuelles, les agriculteurs et les militaires.

Sources : Statistique Canada, *Estimations du revenu du travail*, Tableau 36-10-0205-01, dernière mise à jour le 1<sup>er</sup> mars 2022 ; *Enquête sur la population active*, Tableau 14-10-0068-01, dernière mise à jour le 7 janvier 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2. Ensemble des travailleurs québécois de 15 ans et plus, sauf ceux qui sont indépendants, tels que les professionnels, les propriétaires d'entreprises individuelles, les agriculteurs et les militaires.
3. Pour les données portant sur l'ensemble des employés québécois, l'année de base de calcul de la croissance de l'IPC est 2019 (2019 = 100). Pour les données concernant l'administration québécoise, l'IPC a été calculé à partir de moyennes mensuelles, soient celles de juillet 2019 à juin 2020 (2019-2020 = 100).

## Croissance de la rémunération durant les décennies 1980, 1990, 2000 et 2010

Comme leur proximité permet une mise en relation, les concepts de « salaires et traitements » et de « salaire plus rémunération supplémentaire et primes » ont été retenus pour comparer la croissance réelle de la rémunération de l'ensemble des travailleurs québécois avec celle des employés de l'administration québécoise sur 40 ans.

Les années 80 montrent une situation différente pour l'ensemble des employés québécois et ceux de l'administration québécoise. Alors que les premiers bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat, ceux de l'administration québécoise affichent une perte en raison, notamment, de conditions de travail imposées par le gouvernement.

Au cours des trois décennies suivantes, l'ensemble des employés du Québec et ceux de l'administration québécoise ont bénéficié d'un gain de pouvoir d'achat. Cependant, la croissance réelle de la rémunération dans l'administration québécoise a été plus faible que celle de l'ensemble du Québec.

Le taux réel, tant des salaires et traitements que de la rémunération totale, a augmenté d'une décennie à l'autre pour les employés de l'ensemble du Québec, sauf pour la décennie 2000 (plus faible que la décennie précédente), qui a été marquée par une récession à la fin de la période. Les salariés de l'administration québécoise ont aussi vu leurs taux réels progresser au fil des périodes, sauf durant la décennie 2000 pour ce qui est de la somme des salaires, et de la rémunération supplémentaire et des primes.

Sur une période de 40 ans, la croissance réelle des salaires et traitements dans l'ensemble du Québec a été de 29,1 %, et celle de la rémunération totale, de 37,4 %. C'est environ 20 points de pourcentage de plus que dans l'administration québécoise pour chaque indicateur.

Tableau 4

### Croissance réelle<sup>1</sup> de la rémunération, ensemble du Québec<sup>2</sup> et administration québécoise<sup>3</sup>, décennies 1980, 1990, 2000 et 2010

Période <sup>4</sup>	Administration québécoise <sup>3</sup>		Ensemble du Québec <sup>2</sup>	
	Salaires plus rémunération supplémentaire et primes	Coût global	Salaires et traitements	Rémunération totale
	%			
1979-1980 à 1989-1990	-4,0 <sup>5</sup>	-3,5 <sup>5</sup>	3,2	2,0
1989-1990 à 1999-2000	2,5 <sup>6</sup>	3,4 <sup>6</sup>	8,6	11,4
1999-2000 à 2009-2010	2,0	4,8	4,3	7,6
2009-2010 à 2019-2020	8,7	10,1	10,4	12,4
1979-1980 à 2019-2020	10,2 <sup>7</sup>	16,6 <sup>7</sup>	29,1	37,4

1. Obtenue en tenant compte de l'inflation. Pour les données concernant l'administration québécoise, l'IPC a été calculé à partir des moyennes mensuelles du mois de juillet au mois de juin (2019-2020 = 100). Ce choix a été déterminé par la période de référence des données sur la rémunération dans l'administration québécoise.
2. Ensemble des travailleurs québécois de 15 ans et plus, sauf ceux qui sont indépendants, tels que les professionnels, les propriétaires d'entreprises individuelles, les agriculteurs et les militaires.
3. Inclut la fonction publique québécoise et les réseaux publics de l'éducation, et de la santé et des services.
4. Pour l'ensemble du Québec, la période commence et se termine avec la première année civile des bornes.
5. La dernière année de cette période pour laquelle la rémunération supplémentaire et les primes ainsi que le coût global dans l'administration québécoise ont pu être calculés est 1988-1989.
6. C'est l'année 1990-1991 qui marque le début de cette période pour l'administration québécoise.
7. Les résultats sur 40 ans incluent toutes les années analysées, de 1979-1980 à 2019-2020.

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor du Québec. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, *Estimations du revenu du travail*, Tableau 36-10-0205-01, dernière mise à jour le 1<sup>er</sup> mars 2022 ; *Enquête sur la population active*, Tableau 14-10-0068-01, dernière mise à jour le 7 janvier 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Évolution de la rémunération des employés de l'administration québécoise par catégories d'emplois sur quatre décennies

Six des huit catégories d'emplois<sup>4</sup> montrent une croissance négative du salaire moyen durant la décennie 1980 (voir le tableau 5), qui a été caractérisée par des conditions économiques difficiles et par l'imposition, par décret gouvernemental, des conditions de travail des employés de l'administration québécoise. La situation inverse est observée durant la décennie 1990. En effet, six catégories d'employés présentent plutôt un gain de pouvoir d'achat. Durant la décennie suivante, cinq présentent cette même tendance.

Durant la décennie 2010, toutes les catégories d'emplois affichent une croissance réelle positive du salaire moyen. Il faut mentionner que des ajustements salariaux ont été versés au cours de cette décennie à la suite de l'exercice de relativités salariales visant les employés des réseaux publics de l'éducation, et de la santé et services sociaux ainsi que les ouvriers, les fonctionnaires et les professionnels de la fonction publique.

Sur quatre décennies, l'ensemble des employés de l'administration québécoise ont connu une croissance réelle positive de leur salaire moyen (7,3 %). La croissance a été positive également pour six catégories d'emplois. Les infirmières et les infirmières bachelières présentent l'augmentation du salaire réel la plus élevée (27,5 %), tandis que les professionnels montrent la baisse la plus forte (- 8,8 %).

**Tableau 5**

**Croissance réelle<sup>1</sup> du salaire moyen, par catégories d'emplois<sup>2</sup>, administration québécoise<sup>3</sup>, décennies 1980, 1990, 2000 et 2010**

Catégorie d'emplois	Salaire				
	1979-1980 à 1989-1990	1989-1990 à 1999-2000	1999-2000 à 2009-2010	2009-2010 à 2019-2020	1979-1980 à 2019-2020
	%				
Cadres <sup>4</sup>	- 6,1	6,2	4,8	5,5	10,2
Professionnels	- 11,1	1,8	- 3,0	3,8	- 8,8
Enseignants	- 7,5	- 1,9	6,7	7,0	3,7
Infirmières bachelières et infirmières	- 2,0	10,1	11,1	6,4	27,5
Infirmières auxiliaires	2,0	0,3	4,8	6,7	14,4
Employés de bureau et techniciens <sup>5</sup>	- 0,8	2,9	4,3	1,3	7,7
Employés d'entretien et de service et ouvriers	3,2	- 2,8	- 1,0	3,3	2,5
Agents de la paix	- 9,8	1,4	- 0,1	9,0	- 0,4
Ensemble des employés <sup>6</sup>	- 3,8	2,3	3,8	5,2	7,3

1. Obtenue en tenant compte de l'inflation. Pour les données concernant l'administration québécoise, l'IPC a été calculé à partir des moyennes mensuelles du mois de juillet au mois de juin (2019-2020 = 100). Ce choix a été déterminé par la période de référence des données sur la rémunération dans l'administration québécoise.
2. Afin de rendre les données comparables d'une décennie à l'autre, certaines catégories d'emplois ont été regroupées.
3. Inclut la fonction publique québécoise et les réseaux publics de l'éducation, et de la santé et des services sociaux.
4. Cette catégorie inclut également les directeurs d'écoles pour chaque décennie ainsi que les membres des catégories « autre personnel non syndiqué » et « hors-cadres » pendant les décennies 1980 et 1990. La haute direction et les sous-ministres sont exclus.
5. Cette catégorie inclut également les assistants-techniciens.
6. L'ensemble tient compte de certaines catégories d'emplois non présentées. En 2019-2020, leur proportion était de 1,4 %.

Source : Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

4. Afin de rendre les données comparables d'une décennie à l'autre, certaines catégories d'emplois ont été regroupées.

## Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Faits saillants – Étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des employés de l'administration québécoise durant la décennie 2010*, [En ligne], Québec, L'Institut, 8 p. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/evolution-pouvoir-achat-salaries-administration-quebecoise-decennie-2010-faits-saillants.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/evolution-pouvoir-achat-salaries-administration-quebecoise-decennie-2010-faits-saillants.pdf)].

### Ce document a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Direction des statistiques du travail  
et de la rémunération

### Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

### Pour plus de renseignements :

Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College, bureau 1020  
Montréal (Québec) H3B 4J8

### Téléphone :

514 876-4384  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : [cjd@stat.gouv.qc.ca](mailto:cjd@stat.gouv.qc.ca)

Site Web : [statistique.quebec.ca](https://statistique.quebec.ca)

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 2022  
ISBN 978-2-550-92843-0 (en ligne)

### © Gouvernement du Québec

Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de  
consultation personnelle est interdite sans  
l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/  
droits-auteur-permission-reproduction](https://statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction)